



## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC - série F

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F de la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs CIBC inc. au 1 888 888-3863 ou à l'adresse [info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com), ou visitez le [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Le présent OPC est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actif et avoir recours à des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour les OPC traditionnels. Les stratégies précises qui différencient ce Fonds d'OPC traditionnels comprennent les suivantes : le recours accru à des instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins; la capacité accrue de vendre des titres à découvert; la capacité d'emprunter des sommes à des fins de placement; et la capacité accrue d'investir dans des marchandises physiques. Alors que ces stratégies précises seront utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans une certaine conjoncture de marché, elles peuvent faire accélérer la vitesse à laquelle votre placement perd de la valeur.

### Bref aperçu

<b>Code(s) du fonds :</b>	ATL5010 (\$ CA)	ATL5015 (\$ US)	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Gestion d'actifs CIBC inc.
<b>Date de début de la série :</b>		22 octobre 2018	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'actifs CIBC inc.
<b>Valeur totale du fonds au 30 juin 2023 :</b>	673 576 944 \$		<b>Distributions :</b>	Revenu net, semestriel (en juin et décembre) Gains en capital nets réalisés, chaque année, en décembre
<b>Ratio des frais de gestion (« RFG ») :</b>	0,93 %		<b>Placement minimal :</b>	500 \$ à l'achat initial, 50 \$ par la suite

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds vise à atteindre un rendement absolu positif dépassant le rendement des bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada sur une période continue de trois ans, peu importe la conjoncture, en gérant activement un portefeuille diversifié ayant une exposition directe et indirecte à des placements effectués principalement dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des marchandises, des devises, des instruments dérivés et d'autres instruments financiers afin de bénéficier de stratégies de placement alternatives. Le fonds peut investir dans des titres canadiens, américains et étrangers, y compris dans des titres d'émetteurs de pays émergents et des titres libellés en monnaies autres que le dollar canadien.

Le fonds peut créer un effet de levier en ayant recours à des instruments dérivés, en effectuant des ventes à découvert et/ou en contractant des emprunts. L'exposition globale du fonds, calculée comme étant la somme de ce qui suit, ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; ii) la valeur globale de l'encours aux termes des conventions d'emprunt à des fins de placement; et iii) la valeur théorique globale des positions sur dérivés visés du fonds, à l'exception de celles utilisées à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2023. Les placements du fonds vont changer.

#### DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 30 juin 2023)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,9 %
Contrat à terme sur obligation du Trésor 2 ans des États-Unis, juin 2023	21,0 %
Contrat à terme sur obligations 2 ans du Canada, septembre 2023	14,8 %
Contrat à terme sur obligations du gouvernement de la Corée de 3 ans, septembre 2023	13,8 %
Contrat à terme standardisé Euro-BUND, septembre 2023	11,1 %
République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2027/01/01	5,6 %
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, série 0433, 3,50 %, 2033/04/14	4,9 %
Contrat à terme sur marchandises - Or 100 oz troy, août 2023	4,7 %
Contrat à terme sur obligation d'État, position longue, septembre 2023	4,3 %
République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	3,6 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements :</b>	<b>111,7 %</b>
Nombre total de placements : 106	

#### RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 30 juin 2023)

Contrats à terme standardisés – Titres à revenu fixe	63,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,9 %
Obligations en devises	23,9 %
Contrats à terme standardisés – Actions	18,0 %
Services financiers	2,0 %
Fonds communs de placement d'actions internationales	1,8 %
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,2 %
Options	0,2 %
Contrats de swaps	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,5 %
Contrats à terme standardisés – Actions (position vendeur)	-8,2 %
Contrats à terme standardisés – Titres à revenu fixe (position vendeur)	-28,2 %

### Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Gestion d'actifs CIBC inc. a déterminé que le niveau de volatilité de ce fonds est **Faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	<b>Faible à moyen</b>	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et sur certains risques en particulier qui peuvent avoir une incidence sur les rendements du fonds, consulter les rubriques intitulées « Méthode de classification du risque de placement » et « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

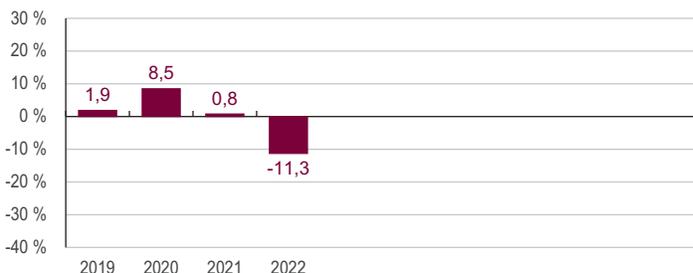
Comme la plupart des OPC, ce fonds ne dispose d'aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du fonds au cours des 4 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du fonds.

### RENDEMENTS ANNUELS

Ce tableau indique le rendement des parts de série F du fonds au cours de chacune des 4 dernières années civiles. La valeur des parts de série F a reculé au cours de 1 de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 4 dernières années civiles. Cependant, le meilleur et le pire rendement sur 3 mois pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	8,0 %	31 mai 2020	Votre placement augmenterait à 1 080 \$
<b>Pire rendement</b>	-8,1 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait à 919 \$

### RENDEMENT MOYEN

Le rendement composé annuel des parts de série F du fonds depuis le 22 octobre 2018 correspondait à -0,4 %. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds le 22 octobre 2018, votre placement vaudrait 982 \$ au 30 juin 2023.

## À qui le fonds est-il destiné?

### Aux investisseurs qui :

- cherchent une exposition à un portefeuille diversifié de stratégies de placement alternatives; et
- recherchent un placement à moyen ou à long terme.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devrez payer de l'impôt sur le revenu à l'égard du gain réalisé sur les parts d'un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non les parts du fonds dans un régime enregistré comme un régime enregistré d'épargne retraite (« REER ») ou un compte d'épargne libre d'impôt (« CELI »).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un régime non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder ou vendre les parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a pas de frais d'acquisition lorsque vous achetez, échangez ou vendez des parts de série F du fonds.

**2. FRAIS DU FONDS**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont une incidence sur vous parce qu'ils réduisent les rendements du fonds.

Au 28 février 2023, les frais des parts de série F du fonds s'élevaient à 1,29 % de la valeur du fonds, ce qui correspond à 12,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	<b>Taux annuel</b> (en % de la valeur du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (« RFG »)</b> Ce montant représente l'ensemble des frais de gestion du fonds (y compris la commission de suivi), des frais d'administration fixes et des frais d'exploitation qui ne sont pas inclus dans les frais d'administration fixes (coûts du fonds) pour les parts de série F du fonds.	0,93 %
<b>Ratio des frais d'opération (« RFO »)</b> Il s'agit des frais liés aux opérations du fonds.	0,36 %
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,29 %</b>

**Renseignements sur la commission de suivi**

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série F.

**3. AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez, échangerez ou convertirez des parts du fonds.

<b>Frais</b>	<b>Ce que vous payez</b>
<b>Ententes fondées sur les honoraires</b>	Vous pouvez acheter des parts de série F par l'intermédiaire de sociétés de représentation qui ont conclu avec Gestion d'actifs CIBC inc. une convention relative à la série F et qui participent à des programmes d'investissement comme des ententes de paiement à l'acte ou des comptes intégrés. Les parts de série F sont également offertes aux investisseurs qui ont des comptes auprès d'un courtier exécutant (pourvu que le courtier exécutant offre des parts de série F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs qui achètent des parts de série F pourraient payer des frais à leur société de représentation ou à leur courtier exécutant en contrepartie de leurs services.
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou que vous échangez dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais sont versés au fonds.
<b>Frais d'échange</b>	Si vous vendez des parts du fonds pour acheter des parts d'un autre fonds géré par nous ou un membre de notre groupe, vous pourriez payer des frais d'échange allant jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez. Ces frais sont versés à la société de votre représentant.
<b>Frais de conversion</b>	Si vous convertissez des parts du fonds en parts d'une autre série du même fonds, vous pourriez payer des frais de conversion allant jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous avez converties. Ces frais sont versés à la société de votre représentant.

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**Renseignements**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion d'actifs CIBC inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu de fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs CIBC inc.  
CIBC Square  
81 Bay Street, 20th Floor  
Toronto (Ontario) M5J 0E7

[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)  
[1 888 888-3863](tel:18888883863)  
[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).